

Je me devais de respecter la volonté de la famille lors des funérailles d'Alain mais dans cette salle du conseil où nous avons partagé tant de moments importants je voulais lui adresser ces quelques mots

Alain,

Lorsque j'ai travaillé pour la première fois avec toi, tu n'étais pas encore à la commune et je n'étais pas encore en politique. De par ma profession en éducation permanente, j'avais constitué un groupe dans le village de Lomprez pour travailler la sécurité et l'embellissement du village. On se réunissait une fois par mois à l'école de Lomprez pour travailler sur ce que les enfants de l'école avaient relevé dans différents endroits du village comme pouvant être amélioré.

A l'époque tu étais attaché de presse chez Michel Lebrun et tu avais trouvé le projet intéressant. C'est alors que tu m'as aidé à remettre un dossier argumenté à la commune et c'est comme cela qu'est née la piste cyclable entre Lomprez et Wellin. On te doit donc en grande partie cette piste cyclable...

Par la suite, nous avons travaillé au quotidien pendant 8 ans ensemble. Tu as été un compagnon de route qui s'impliquait avec beaucoup d'idéal, beaucoup d'intégrité et de rigueur. Tu avais le souci du bien commun et de l'équité. Tu voulais ce qu'il y avait de mieux pour ta commune que tu adorais. Nos beaux paysages t'aidaient à te ressourcer, tu cultivais l'amour de la terre, de la nature et de ton beau village. Bien sûr, comme disait Jacques Brel, nous eûmes des orages, mais comme les orages ils ne duraient jamais qu'un court instant... je te trouvais trop perfectionniste et tu me trouvais trop impatiente mais tu avais cette faculté d'analyse à nul autre pareil, dénichant les aléas possibles et les pistes pour y remédier. Tu désirais plus que tout un personnel communal soudé et tu veillais à protéger les élus de tout recours possible.

Mes plus beaux moments à tes cotés sont sans nul doute les débats que nous avons parfois sur la démocratie et le bien commun et tu me conseillais quelquefois un livre ou l'autre...

Merci Alain pour tous ces moments partagés et pour la somme de travail effectué pour ta commune.